

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 17 octobre 1967

La séance est ouverte à deux heures et demie.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

ANNONCE DU PROGRAMME FÉDÉRAL CONFIE
AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'annoncer que le ministère des Transports a été chargé, pour le compte du gouvernement fédéral, de la sécurité automobile et routière. Dans l'élaboration de son programme, le gouvernement coordonnera les efforts de tous les ministères fédéraux qu'intéressent les nombreux aspects de la question, et tirera également parti des ressources des autres autorités canadiennes en cause.

En prenant cette initiative, le gouvernement s'est appuyé sur le rapport sur la sécurité automobile préparé par le comité permanent de la justice et des questions juridiques de la Chambre des communes ainsi que sur les consultations tenues avec les représentants des gouvernements provinciaux. Une attention spéciale sera accordée, dans la mise en œuvre de ce programme, aux responsabilités des divers paliers de gouvernement.

Le gouvernement fédéral s'occupera d'abord de créer au sein du ministère des Transports un service qui coordonnera sa participation au programme. Après des discussions plus poussées avec les provinces, il s'occupera aussi d'établir des normes et des pratiques ayant trait à la sécurité automobile dans tout le pays. Il se propose aussi de créer un conseil consultatif public formé de représentants des provinces, de l'industrie, des organismes de sécurité et d'autres groupes intéressés. Cet organisme sera pour le ministre des Transports une source importante de conseils et d'avis sur la sécurité automobile et routière. (*Applaudissements*)

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, je tiens à remercier le ministre de cette déclaration de la plus haute importance et à l'assurer de l'intérêt et de l'appui continu et désintéressé des députés de ce côté-ci de la Chambre au sujet de cette question d'une extrême gravité.

Pour répondre brièvement à cette annonce, qu'il me soit permis de rappeler le fait suivant. Le 13 septembre 1899, M. H. H. Bliss, agent immobilier, a été blessé mortellement par une automobile alors qu'il descendait d'un tramway à l'angle de Central Park West et de la 74^e rue, à New York. Il était la première victime de l'âge de l'automobile. Depuis ce jour les accidents de la route ont causé la mort de plus d'un million et trois quarts d'Américains et de Canadiens, plus que le nombre de morts au cours de toutes les guerres dans l'histoire des États-Unis et du Canada.

• (2.40 p.m.)

Dans les deux pays, c'est l'automobile, après le cancer et les maladies de cœur, qui fait le plus de morts. C'est elle qui tue le plus de jeunes gens de 16 à 35 ans. En 1955, le bilan des accidents de la route au Canada s'est chiffré par 5,000 morts et 150,000 blessés. Plus des deux tiers des blessés ont été estropiés pour la vie. Chaque année, autrement dit, le nombre des personnes rendues invalides pour la vie suffirait à peupler une grande ville. Cela a coûté près de trois quarts de milliards de dollars à l'économie canadienne.

Pour conclure, monsieur l'Orateur, permettez-moi de préciser ce qui, à mon sens, devrait être fait. Vu que le Canada et les États-Unis fabriquent des voitures de mêmes modèles, il saute aux yeux que nos préoccupations en ce domaine coïncident. Toutefois, cela ne veut pas dire que nous devons dépendre entièrement des États-Unis en matière de sécurité, de protection et de législation routières. Le gouvernement canadien a reçu le mémoire sur les accidents de la route en juillet 1965. C'est dire que le Canada s'est occupé de la chose longtemps avant les États-Unis.

Par conséquent, le Canada, sous l'égide du ministre, peut prendre la tête dans la lutte contre cette hécatombe mondiale. Nous devrions instituer dès maintenant un centre national de recherches sur la prévention des accidents, qui relèverait du Conseil national des recherches. Nous avons dépensé des millions pour l'enquête sur l'accident d'avion qui fit une centaine de victimes à Sainte-Thérèse, mais nos routes font autant de victimes chaque semaine; pourtant, aucun fonds d'origine publique ou privée n'est consacré à la recherche dans ce domaine.